

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 29 septembre 1989 - 20 h 30

Présents : MM. DOUET, PICOU, HARMSWORTH, LELONG, BERNARD, JOZWAK.
Mmes FAUCHER, BOITEL, BOULANGER.

Absents excusés : M. BOUTILLIER qui donne pouvoir à M. JOZWAK
M. PICKERING qui donne pouvoir à M. DOUET

Autres personnes présentes : Mmes DEBON - Ch. HARMSWORTH
MM. GELPEROWIC - BOULANGER

Secrétaire de séance : M. Charles HARMSWORTH.

Monsieur le Maire insiste sur l'importance du compte rendu de réunion qui est la seule trace officielle du travail du conseil municipal.

La commission "information" est prête à aider à la rédaction de ce compte rendu.

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION D'AMENAGEMENT FONCIER :

Il faut trois titulaires et deux suppléants. Les candidats sortants se présentent plus Madame BOUCHER Christine.

Sont élus à bulletins secrets :

<u>Titulaires</u>	E. VANLERBERGHE	(11 voix)
	M. LELONG	(10 voix)
	A. PICOU	(6 voix)

<u>Suppléants</u>	Ch. CORBIE	(10 voix)
	Ch. FERTE	(5 voix)

ENQUETE PUBLIQUE POUR LE REMEMBREMENT :

Le périmètre de remembrement sera soumis à la population à la mairie du 17 au 31 octobre inclus. Ouverture du lundi au vendredi de 17h30 à 19h30 et le samedi de 10h00 à 12h00 (un tableau de permanence est établi).

Les 6 - 7 et 8 novembre, en présence du commissaire-enquêteur Monsieur J.F. PICOU, les remarques pourront être consignées sur un registre.

COMPTE ADMINISTRATIF 1988

Présenté par Monsieur LELONG, il est approuvé à l'unanimité, comme suit :

Dépenses de fonctionnement	772.553,58
Dépenses d'investissement	<u>442.001,40</u>
	1.214.554,98
Recettes de fonctionnement	803.834,06
Recettes d'investissement	<u>518.270,17</u>
	1.322.104,23
Excédent global de clôture	<u><u>107.549,25</u></u>

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1989

Présenté par Monsieur DOUET, il est voté comme suit :

47.362 F en dépenses de fonctionnement
101.880 F en dépenses d'investissement.



.../...
THE AIR

Sont prévues comme principales dépenses d'investissement :

- le financement des travaux de la petite école (solde) : 35.000 F
- acquisition d'un nouveau photocopieur : 25.000 F
- achat de panneaux pour améliorer la sécurité routière
rue Porte de Baron : 10.000 F

Le budget est adopté à l'unanimité.

D I V E R S

S.N.C.F.

Monsieur le Maire nous informe du résultat de l'enquête sur le bruit réalisée par la S.N.C.F.

Dans son compte rendu de réunion du 21 septembre, la S.N.C.F. demande aux deux conseils municipaux de MONTAGNY et d'ERMENONVILLE de prendre une délibération concernant l'emplacement du Pont du Chemin Vert de Chaâlis (chemin de l'entrée) pour un retour à l'emplacement initial, afin de maintenir la protection phonique du village pour

- reboucher la mare (rue des Grimpereaux) et réaliser un fossé pour évacuer les eaux pluviales jusqu'à la Launette. (sur le territoire d'Ermenonville).
- boucher la mare Place du Fort, et participer à la réalisation d'un écoulement pour les eaux pluviales.

Pour la réalisation du fossé pour l'écoulement des eaux pluviales, le conseil municipal est d'accord pour solliciter une subvention du Conseil Général.

Un raccordement à la station d'épuration d'Ermenonville est à l'étude pour l'évacuation des eaux usées.

Une réunion est prévue le 3 octobre à 17 h 00 avec Mme PASQUIER de la DDA afin de chiffrer le coût d'une canalisation tout à l'égout entre les deux mares et d'envisager une solution d'assainissement.

CANTINE SCOLAIRE

35 personnes ont répondu favorablement à l'enquête. 15 enfants mangeraient régulièrement et 20 occasionnellement.

Le Conseil Municipal donne son accord pour poursuivre le projet.

ECOLE DE MUSIQUE

- de 09 h 00 à 11 h 00 le mardi pendant le temps scolaire pris en charge par VALOIS DEVELOPPEMENT.

- de 18 h 00 à 19 h 00 le lundi à la Maison des Loisirs

Participation mensuelle : 45 F/enfant
50 F/adulte
50 F Cotisation annuelle

C.P.A.M.

Suppression de la camionnette à partir du 2/10/89. Un accueil à la demande pourra se faire soit à la mairie, soit à domicile.

Pour tous renseignements téléphoner au 44.41.70.16.

RECONDUCTION DE L'INDEMNITE DE LA PERCEPTRICE.

Accord pour que soit reconduite cette indemnité.

DEMANDE DES PARENTS d'un banc à côté de la petite école. Vu le montant de la dépense pour 2 bancs, le projet est repoussé.

.../...



Une POUBELLE sera installée à l'arrêt des cars.

DEPLACEMENT DE LA BOITE AUX LETTRES (de la Place Niville).
Demande en sera faite auprès des PTT.

MISE EN PLACE D'UN GYMNASSE INTERCOMMUNAL.

VER - EVE - ERMENONVILLE - MONTAGNY avec implantation à ERMENONVILLE. La délibération est prise pour engager l'étude du projet.

S.I.V.O.M. - réunion prévue le 10 octobre.

HEURES DE PERMANENCE DE LA MAIRIE

Les horaires de permanences vont changer pour l'hiver : 17h30 à 18h30 - mêmes jours

HORAIRE DE L'EMPLOYE COMMUNAL

L'horaire de M. DIEUDONNAT est ramené à 39 heures pour être conforme à la législation du travail.

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

Le nettoyage des classes doit être quotidien, conformément au règlement intérieur de l'école.

DATE DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

le vendredi 20 octobre
le vendredi 17 novembre
le vendredi 15 décembre

EMPLOI P.I.L. à l'A.E.P.

Monsieur BERNARD demande à être informé.

Séance levée vers 24 heures.

*Francis
Gautier
Boulanger*

JF

Quel

C. Harmsworth

*Les autres membres du conseil refusent de signer
Réf : Neant (refus)*

Quel

